

Rapport d'activités 2014



La sûreté nucléaire, c'est notre affaire à tous

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

SOMMAIRE

Le rapport d'activités 2014

	Pages
1) LES CHIFFRES DE L'ANNEE 2014	5
2) LE DISCOURS DU PRESIDENT DE L'ANCCLI LORS DE LA CONFÉRENCE DES CLI 2014	7
3) LES GRANDES ACTIONS DE L'ANNEE 2014	11 à 22
L'ANCCLI adopte une stratégie de communication plurielle	
L'ANCCLI porteuse de propositions concrètes sur le projet de loi sur la transition énergétique pour une croissance verte	
L'ANCCLI auditée et écoutée par les parlementaires	
L'ANCCLI accentue ses actions auprès des CLI, pour le développement de l'expertise citoyenne des CLI	
4) LES TRAVAUX DES INSTANCES DE L'ANCCLI	23 à 38
Le Comité Scientifique	
Le Club des chargés de mission des CLI	
Les Groupes Permanents	
- GPMDR	
- GPPA	
- GP Sécurité	
- GP Démantèlement	
5) LES PARTENARIATS DE L'ANCCLI	39 A 46
Participation de l'ANCCLI aux initiatives de l'ASN	
Renforcement du partenariat ANCCLI/IRSN	
Partenariat ANCCLI/HCTISN	
Partenariat ANCCLI/Ministères	
6) LES RENCONTRES	47
7) PUBLICATIONS ET COMMUNICATION	49
8) LA PARTICIPATION AUX INITIATIVES EUROPEENNES	51

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

LES CHIFFRES DE L'ANNEE 2014



37 CLI adhérentes

1 Assemblée Générale : 28 novembre 2014

2 réunions du Conseil d'Administration : 17 juin et 4 novembre 2014

2 réunions du Bureau : 16 mai et 14 octobre 2014

6 réunions des Groupes Permanents

3 réunions du Comité Scientifique de l'ANCCLI

3 séminaires :

- Déchets : « Réversibilité et ressources énergétiques potentielles »
- Post-accident
- Démantèlement

18 réunions de travail avec l'IRSN : Comité de suivi, OPAL, déchets, réexamen de sûreté, environnement, ...

27 réunions de travail et/ou participation à des initiatives de l'ASN : CODIRPA, RNM, séminaires, COFSOH ...

20 réunions diverses (rendez-vous avec les Ministères, Commission Européenne, invitation à des congrès, séminaires, ...)

1 Sondage IFOP auprès de 1200 personnes : « l'information des Français vis-à-vis du nucléaire »

3 Newsletter

3 campagnes de presse : juillet, octobre et novembre 2014

1 film d'animation : 2^{ème} épisode des Chroniques de Julie et Martin – « c'est quoi la sûreté nucléaire ? »

ANCCLI

Mail : ancli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Discours d'introduction
de M.Delalonde, le Président de l'ANCCLI
pour la 26^{ème} Conférence des CLI
10 décembre 2014

Je souhaite tout d'abord remercier l'ASN pour son accueil et pour l'organisation de cette 26^{ème} Conférence des CLI, dans ce lieu convivial de la Chesnaie du Roy. Je souhaite surtout saluer le nombre de participants (plus de 250 personnes) et la participation encore très importante des représentants de CLI (près de 120 membres de CLI et plus de 30 CLI représentées), ce qui témoigne de l'intérêt permanent que les CLI ont pour ce temps d'échange annuel.

Je me félicite que l'ASN ait accepté, à la demande de l'ANCCLI, de modifier l'organisation de la partie du matin en offrant, cette année 2014, un temps d'échange élargi, entre 10h et 12h. Ce moment sera d'ailleurs introduit par les points d'actualités mais il vise avant tout à vous donner la parole, à vous permettre de poser les questions que vous jugez utiles... aussi je vous invite à vous exprimer le plus largement possible.

Avant de démarrer cette journée, je souhaite m'exprimer sur 3 points qui me tiennent tout particulièrement à cœur :

1) En premier lieu, je regrette l'absence des représentants ministériels à notre conférence, mais il est vrai que l'activité intense qu'ils connaissent, en cette période de l'année, les empêche de participer à notre rencontre. Une journée pourtant prévue « seulement » depuis un an et que ce délai est vraisemblablement « trop court » pour imaginer, à minima, la participation d'un membre de leurs cabinets ou même l'envoi d'un petit message écrit, à notre attention, comme cela s'est déjà fait. Il est vrai que les 3000 personnes qui participent BENEVOLEMENT au travail des CLI et de l'ANCCLI, pour la sûreté nucléaire, pour notre pays, ne méritent pas cette marque d'attention tant leur travail n'a pas d'importance !!!

2) Dans un deuxième temps, je regrette beaucoup, qu'à la date d'aujourd'hui, le Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN) n'ait pas repris ses fonctions et ne sois pas encore en ordre de marche, et ce, alors même que cette instance, prévue par la Loi de 2006 sur la Transparence et la Sécurité Nucléaire a prouvé, sous la présidence de M.REVOL, qu'elle apportait, par le biais de ses travaux considérables, un éclairage constructif et pertinent sur les questions nucléaires et qu'elle était un outil de concertation et de débat indépendant, garant de l'expression de tous, dans le respect de la diversité et de la pluralité. Cela fait maintenant 10 mois que le HCTISN ne s'est pas réuni et je n'ose pas imaginer que ceux qui doivent prendre la décision de nommer sa Présidente ou son Président et ses membres, puissent penser que ce n'est pas quelque chose de prioritaire, surtout dans le contexte actuel.

Je réitère donc aujourd'hui officiellement la demande que j'ai formulée lors de mon audition à l'OPESCT, à la fin du mois de novembre dernier, à savoir : que l'activité du HCTISN reprenne dans les meilleurs délais. Dans l'hypothèse où le ministre de tutelle rencontrerait quelques difficultés à trouver à trouver la personnalité qualifiée, compétente, consensuelle, la perle rare quoi !!! Qu'il n'hésite pas à nous contacter.

Nous avons, au sein de notre structure nationale, la capacité de faire des propositions qui ne manqueraient pas de faire l'unanimité rapidement, pour ne pas dire immédiatement. J'imagine qu'il en est de même, à votre niveau, Monsieur le Président, si vous étiez contacté.

Pourquoi tant de temps pour prendre une décision et, si elle est déjà prise, pour la mettre en œuvre ?

3) La troisième chose que je souhaite exprimer aujourd'hui est mon inquiétude concernant les financements dédiés aux CLI et à l'ANCCLI. J'avais pourtant été informé, en septembre dernier, que la ligne budgétaire de 1 045 000€, allouée pour le fonctionnement des CLI et de l'ANCCLI, était pérennisée pour 3 ans.

J'avais ainsi considéré, à cette époque, que le Gouvernement nous adressait, de cette façon, un signal encourageant et fort, qui plus est, dans le contexte économique actuel difficile que nous connaissons tous aujourd'hui et j'avais été rassuré car, selon moi, cette nouvelle disposition permettrait, aux CLI et à l'ANCCLI, d'assurer une vigilance nécessaire au maintien d'un bon niveau de notre sûreté nucléaire, car, comme je le dis souvent, la sûreté nucléaire est l'affaire de tous, y compris de la société civile que nous représentons.

Malheureusement cet encouragement s'est vite transformé en inquiétude lorsque, très récemment, l'ASN m'a informé, que le reliquat de la fin de l'année 2014, qui était reversé, depuis plusieurs années, aux CLI et à l'ANCCLI et qui leur permettait d'aller plus loin dans leurs actions, n'était plus disponible car il avait été repris par le Ministère du Budget. Ce sont ainsi près de 140 000€ qui ont ainsi été repris et qui ne pourront être utilisés par les CLI et l'ANCCLI.

Ce n'est peut-être pas le lieu ni le moment de développer ce point sur les finances, mais je souhaitais toutefois rappeler ici, au gouvernement, que la loi de 2006 sur la Transparence et la Sécurité Nucléaire prévoit que les CLI associatives puissent obtenir un financement qui pourrait pérenniser leur structure, à savoir : un pourcentage du produit de la taxe instituée sur les INB et qu'à ce jour, cette disposition n'est toujours pas mis en oeuvre et ce au détriment du bon fonctionnement des CLI.

Dans un pays, qui est le premier pays nucléaire au monde par nombre d'habitants et le deuxième par le nombre de réacteurs, où le nucléaire fait partie, depuis plus de 40 ans, du quotidien des populations, où la création des CLI et de l'ANCCLI est montrée, en Europe et partout dans le monde, comme un modèle de participation et d'implication de la société civile dans le respect des principes de la Convention d'Aarhus... Dans un pays où les exploitants, l'Autorité de sûreté, l'expert public et la

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

société civile arrivent à travailler ensemble pour un bien commun « la sûreté nucléaire »....., Je ne peux COMPRENDRE ET ACCEPTER que les finances soient rognées et que des crédits, qui auraient permis à des CLI et à l'ANCCLI d'engager des actions constructives puissent être ainsi, en fin d'année, reprises par le Gouvernement.

Je n'ose imaginer que ce même Gouvernement, le Ministre de tutelle et les ministères en lien avec les CLI et l'ANCCLI, pensent que nous ne servons à rien.

Si toutefois tel est le cas, c'est l'occasion, avec le projet de loi en discussion sur la transition énergétique, de tout revoir, de modifier la loi de 2006 qui est, soit-disant « inapplicable », en termes de financement pour les CLI ou alors pourquoi ne pas revenir 30 ans en arrière, à l'époque du « Circulez il n'y a rien à voir et même rien à dire ! ».

Peut-être devons nous nous attendre à une telle hypothèse, compte tenu du peu d'attention que l'on nous porte depuis 2 ans. Nos prises de position ou plutôt interrogations et questions publiques sont-elles gênantes et un peu trop « poil à gratter ? ».

Puisque, malgré nos sollicitations de contact avec les ministères, c'est le silence radio et postal ! Même pas un accusé de réception à nos différents courriers ! Comment pouvons nous ne pas être inquiets de ces situations ? Comment les citoyens, qui nous questionnent, peuvent-ils être encouragés à développer leur confiance vis à vis de la gouvernance nucléaire devant de telles attitudes ?

On me dira que j'ai un discours critique, peut-être un peu dur et incisif, mais comment voulez vous qu'il en soit autrement ? Le fait de ne rien dire de cette situation anormale, ne serait ce que dans le simple respect de la loi en vigueur, ferait de la société civile, que nous représentons, la complice et la responsable de nos propres difficultés et surtout la coupable des conséquences d'un éventuel accident, qui peut toujours survenir en matière nucléaire car, tout le monde en convient!

Aujourd'hui, sauf peut-être au niveau de certains ministères : le risque zéro n'existe plus.

Je souhaite toutefois finir cette introduction sur une note positive, en appelant à ce que cette journée se déroule sous le signe de l'échange, des débats et de la convivialité et ce, dans la diversité des points de vue que nous représentons. Comme je le souligne à chaque fois que j'en ai l'occasion : l'ANCCLI est une partie prenante sans parti pris et, « la sûreté nucléaire, parlons en » comme l'indique notre nouveau logo.

Merci de votre attention !

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

LES GRANDES ACTIONS DE L'ANNEE 2014

**1) L'ANCCLI ADOPTE UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION
PLURIELLE**

**2) L'ANCCLI PORTEUSE DE PROPOSITIONS CONCRETES SUR LE
PROJET DE LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR UNE
CROISSANCE VERTE**

3) L'ANCCLI AUDITEE ET ECOUTEE PAR LES PARLEMENTAIRES

**4) L'ANCCLI ACCENTUE SES ACTIONS AUPRES DES CLI, POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE CITOYENNE**



Réunion à l'OPECST – 24 novembre 2014

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

1) L'ANCCLI ADOPTE UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION PLURIELLE

L'une des ambitions de l'ANCCLI est d'être mieux perçue du grand public. Ainsi, en 2014, elle a décidé d'adopter une stratégie de communication plurielle.

UN NOUVEAU LOGO :



L'ANCCLI s'est dotée, en 2014, d'un nouveau logo. Il est composé des initiales de l'acronyme « ANCCLI » sous lequel est accolé un « slogan » : **La sûreté nucléaire, parlons-en!** Ce dernier apporte une information essentielle sur la mission première de l'ANCCLI : informer et échanger sur la sûreté nucléaire et devient ainsi la signature de l'ANCCLI. Les trois dernières lettres (CLI) de l'acronyme ont été mises en gras pour signaler l'importance des Commissions Locales d'Information que fédère l'ANCCLI.

UN SITE INTERNET PLUS ACCESSIBLE AU GRAND PUBLIC



L'ANCCLI a souhaité procéder à une refonte complète de son site Internet. Il est désormais conçu pour être consultable sur ordinateurs, tablettes et smartphones. Le site reste exhaustif sur les activités de l'ANCCLI et plus attrayant pour le grand public. Il a été enrichi par un « Espace Presse » où sont consultables, notamment, le dossier identitaire de l'ANCCLI, ses actions de presse (communiqués de presse, résultats du sondage IFOP réalisé pour l'ANCCLI sur les Français et le nucléaire...). Découvrez le nouveau site sur : <http://www.anccli.org>

2) L'ANCCLI PORTEUSE DE PROPOSITIONS CONCRETES SUR LE PROJET DE LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR UNE CROISSANCE VERTE

Consultez les amendements proposés par l'ANCCLI : <http://www.anccli.org/espace-presse>

L'ANCCLI, partenaire du dispositif de sûreté nucléaire en France, a souhaité être porteuse de propositions concrètes sur le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

L'ANCCLI a vu, dans le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, le premier texte traitant, à ce niveau, de l'intégration de la gouvernance des activités nucléaires dans la politique énergétique.

Suite à une lecture attentive des dispositions relatives à la gouvernance nucléaire et dans le respect d'une partie prenante, sans parti pris, l'ANCCLI, sur la base de son expérience et celles des CLI, a proposé des amendements qu'elle a transmis aux parlementaires.

LE ROLE DES CLI DANS LA GOUVERNANCE DES ACTIVITES NUCLEAIRES

L'information des citoyens, leur droit à la participation en matière d'environnement et l'accès, pour la société civile, à une expertise indépendante et pluraliste, sont les garants d'une vigilance sociétale, qui est, elle-même, une composante essentielle pour la sûreté et la radioprotection.

L'ANCCLI se félicite des mesures proposées pour renforcer le fonctionnement des CLI :

- introduction de l'obligation pour la CLI d'organiser une réunion publique,
- extension de la composition des CLI à des membres issus des pays voisins,
- Accès, à la demande de la CLI à la visite des installations nucléaires,
- ...

Mais regrette qu'aucune disposition ne soit prévue pour :

- permettre aux CLI de disposer le plus en amont possible des dossiers d'enquêtes publiques,
- de permettre aux CLI d'être consultée et saisie, pour toute modification relevant d'une instruction de l'ASN mais non soumise à enquête publique,
- ...

RENFORCEMENT DE L'ACCES A L'INFORMATION ET A L'EXPERTISE

L'ANCCLI s'étonne de ne trouver dans le texte aucune proposition concrète pour renforcer l'accès à l'information, et propose, à ce titre, des pistes pour mieux faire connaître du public les informations qui lui sont accessibles.

Elle souscrit, bien sur, à la proposition d'une diffusion systématique à toutes les personnes concernées dans le périmètre des PPI des INB (Art. 31-III), aux frais de l'exploitant, d'une information sur les mesures de sécurité et sur la conduite à tenir

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Néanmoins elle :

- considère, qu'à la lumière de la catastrophe de Fukushima, les périmètres actuels des plans de secours (PPI) sont inadaptés et propose d'avoir une réflexion à l'échelle d'un bassin de vie (Cf. la proposition de l'ANCCLI d'étendre le PPI à 80km, proposition retenue par la Ville de Bordeaux),
- l'ANCCLI considère aussi que les CLI ont un rôle essentiel à jouer comme relais d'information des populations sur la préparation des situations accidentelles et post-accidentelles,
- ...

LA GOUVERNANCE NUCLEAIRE DANS LA PROGRAMMATION ENERGETIQUE

L'ANCCLI salue la volonté d'équilibre entre les énergies, la priorité donnée à la maîtrise de l'énergie, et l'ambition d'engager l'ensemble de la société dans la transition énergétique en s'appuyant sur les territoires et sur la participation des citoyens, mais ne prend pas position sur les objectifs quantitatifs associés.

L'ANCCLI approuve le principe d'un renforcement des moyens de contrôle et des pouvoirs de sanction de l'ASN mais regrette que celui-ci, comme d'autres sujets, soient renvoyés à une future ordonnance.

L'ANCCLI rappelle que la planification de l'évolution de la capacité de production nucléaire doit tenir compte à la fois du risque d'un incident générique grave et de l'incertitude sur l'autorisation de poursuivre l'exploitation des réacteurs au delà de 40 ans.

L'ANCCLI attire fortement l'attention sur **l'échéance des 40 années de durée de vie** des réacteurs nucléaires, cruciale dans ce lien entre sûreté et stratégie énergétique. Elle souligne l'importance des enjeux de sûreté attachés à cette échéance, et la nécessité de faire droit aux principes constitutionnels d'accès à l'information et de participation du public qui découlent de la Convention d'Aarhus ainsi que de la Convention d'Espoo (études d'impact). **C'est pourquoi l'ANCCLI juge indispensable de soumettre le changement majeur que constitue la poursuite d'exploitation d'un réacteur au-delà de 40 ans à une procédure claire et spécifique d'autorisation, après étude d'impact et concertation, et propose un amendement complet dans ce sens.**

L'ANCCLI souhaite que cette loi sur la transition énergétique pour la croissance verte soit une étape nouvelle vers une gouvernance de la sûreté nucléaire, ouverte à la société civile.

3) L'ANCCLI AUDITEE ET ECOUTEE PAR LES PARLEMENTAIRES

Est-ce grâce :

- à son lobbying?
- à sa nouvelle stratégie de communication plurielle?
- à ses nombreuses prises de positions et ses nombreuses recommandations ?
- ...

... Toujours est-il, qu'en 2014, l'ANCCLI a été très sollicitée par les parlementaires ce qui confirme, une fois de plus, son rôle et sa capacité à être un acteur à part entière dans le champ des activités nucléaires.

L'ANCCLI a été audité :

- Par la commission d'enquête parlementaire sur les coûts de la filière nucléaire (Messieurs Brottes et Baupin)
 - 26 mars : arrêt des centrales nucléaires
 - 17 avril : risque nucléaire et dispositif de crise
- Par Monsieur le Sénateur Berson
 - 13 mai : le financement des CLI
- Par Monsieur le Sénateur Lecerf, Président du HCFDC
 - 13 mai : lien et actions en partenariat avec le HCFDC
- Par Monsieur le Député Plisson, rapporteur du Titre VI du projet de Loi sur la transition énergétique
 - 18 septembre : présentations des propositions d'amendements de l'ANCCLI sur le projet de loi sur la transition énergétique.
- Par Monsieur le Député Le Déaut, Président de l'OPECST
 - 24 novembre : la sécurité des installations nucléaires et les drones

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

4) L'ANCCLI ACCENTUE SES ACTIONS AUPRES DES CLI, POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE CITOYENNE

L'ANCCLI interagit avec les CLI et met en place des actions de formation, d'information et de sensibilisation à leur attention. L'objectif est de partager les enjeux techniques des questions nucléaires, susciter la réflexion, inciter le développement d'expertises citoyennes.

La très nette augmentation, en 2013, de la mobilisation des membres des CLI pour les initiatives portées par l'ANCCLI, s'est accentuée en 2014.

LES SEMINAIRES

Les séminaires sont destinés à partager, avec les membres des CLI, l'état des connaissances, les enjeux et les questionnements sur de grandes thématiques nucléaires. Ils concourent à favoriser la diversité d'expression, à dynamiser la montée en compétence des CLI et à stimuler leur capacité d'expertise. Cette diversité des points de vue favorise l'émergence d'idées, de propositions des différents acteurs, et ce, quelle que soit leur position vis-à-vis de l'énergie nucléaire. L'objectif fédérateur unique étant un bien commun : la sûreté et la protection des populations et de l'environnement.

- **21 mars** : actualité réglementaire (ASN)
- **29 et 30 avril** : suite du dialogue HA – MAVL « Réversibilité et ressources » (ANCCLI/IRSN)
- **16 juin** : démantèlement (ANCCLI/IRSN)
- **15 et 16 octobre** : post-accident (ANCCLI/IRSN)
- **24 octobre** : évaluation économique du risque nucléaire (ASN)
- **17 novembre** : suivi de l'environnement dans la Vallée du Rhône (IRSN)
- **10 décembre** : conférence nationale des CLI (ASN/ANCCLI)



Séminaire « démantèlement » - Juin 2014



Séminaire « post-accident » - Octobre 2014

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

LE GROUPE DE TRAVAIL « CLI TRANSFRONTALIERES » (CATTENOM, CHOOZ, FESSENHEIM, GRAVELINES)

Ce groupe de travail mis en place en 2013 par l'ANCCLI, avec le soutien du Président de la CLI de Cattenom, a pour vocation de permettre aux CLI « transfrontalières » de partager les bonnes pratiques et d'échanger sur les relations avec leurs pays voisins (Belgique, Allemagne, Luxembourg, Suisse ...).

Une réunion s'est tenue le 19 juin 2014, avec, pour objectif, d'examiner, comment, de part et d'autre des frontières, sont prises en compte les mesures de protection des populations en situation accidentelle. Des représentants de la Belgique, de l'Allemagne et du Luxembourg étaient présents.



A l'issue de cette réunion, le GT a considéré que l'information et la sensibilisation des populations sur les comportements à adopter en situation de crise nucléaire est un exercice compliqué, qu'il est néanmoins indispensable de pratiquer. Les citoyens doivent acquérir et développer une culture du risque afin de savoir adopter le meilleur comportement.

Le groupe de travail a ainsi proposé :

- 1) que les campagnes de distribution des comprimés d'iode ou encore les exercices de crise soient des temps d'échange avec la population. En zone frontalière, des actions communes et coordonnées pourraient être menées avec les pays voisins.
- 2) Que soient examinées, lors des prochains exercices de crise transfrontaliers, les conditions d'accueil, par un pays voisin, des populations évacuées.

BILAN DE L'ACTION PILOTE DE NOGENT-SUR-SEINE/EDF/ANCCLI (réponses de l'exploitant aux lettres d'inspection de l'ASN)

A la demande de quelques membres de la CLI de Nogent-sur-Seine, une réflexion a été engagée, depuis 2012, sur l'accès aux réponses de l'exploitant suite aux lettres d'inspection de l'ASN. Ce sujet intéressant l'ensemble des CLI, l'ANCCLI a confié, en 2013, à la CLI de Nogent-sur-Seine, le soin de procéder à une expérimentation afin d'en tirer un enseignement pouvant être mis à la disposition de l'ensemble des CLI.

L'expérimentation de la CLI de Nogent-sur-Seine a débuté le 14 octobre 2013 dans le cadre d'une réunion de la cellule dite « de veille » de la CLI (équivalent d'un bureau représentatif des collègues, la CLI de Nogent-sur-Seine n'étant pas constituée en association). Cette première réunion a réuni les 6 membres de la cellule, le secrétaire de la CLI et la direction du CNPE (Mme la Directrice, M. le Chef de Mission Communication, M. le Directeur de Sécurité Qualité, interlocuteur habituel de la cellule de veille et M. le Directeur Environnement et Chimie). Il a été convenu de procéder à cette expérimentation pour une durée d'un an, les rencontres entre la cellule de veille et l'exploitant étant mensuelles.

Ce qui est déjà à retenir :

- l'accès aux réponses de l'exploitant ne peut se faire que dans un cadre formel (CLI, groupe de travail ou cellule d'une CLI ...). L'exploitant doit agir en toute transparence et les membres de CLI doivent engager leur responsabilité dans une démarche volontaire.
- Les réponses de l'exploitant aux lettres de suite n'ont pas vocation à être accessibles de manière systématique (web par exemple).
- Les membres de CLI doivent témoigner de leur intérêt au sujet traité pour justifier de cet accès privilégié aux informations que l'exploitant destine à l'ASN.
- L'expérimentation de la CLI de Nogent-sur-Seine a montré l'implication des membres et la réelle bonne volonté de l'exploitant.
- L'expertise (ou le manque d'expertise) des membres de CLI peut être un frein à cet accès plus poussé à l'information.

Le travail d'échanges CLI-exploitant sur ce sujet n'est finalement pas fondamentalement différent des pratiques de dialogue au sein d'une CLI. Il s'agit d'un approfondissement des questionnements, des échanges, d'un élargissement du champ d'investigation.

Le groupe de travail propose que ces constats soient actés dans un avenant à la convention liant la CLI de Nogent-sur-Seine et le CNPE.

PRESENCE DE L'ANCCLI DANS LES CLI

L'ANCCLI est régulièrement invitée à participer aux réunions des CLI pour y présenter les réflexions menées au niveau national sur les grands enjeux des questions nucléaires.

Cette présence est aussi l'occasion pour l'ANCCLI d'écouter et d'entendre les préoccupations des CLI, à l'échelle des territoires, pour engager ensuite, au niveau national, des actions pouvant apporter des réponses :

- **30 janvier** : CLI de Saint-Laurent-des-Eaux (étude hydrogène)
- **20 mai** : Assemblée Générale de la CLI des Monts d'Arrée
- **26 juin** : Présentation de l'outil OPAL à la CLI de Paluel - Penly
- **10 octobre** : Participation à Conférence – Débat « nucléaire et territoires » (CLIGEET, ASN, CG Drôme). Animation de la table ronde consacrée à nucléaire et environnement.
- **04 décembre** : rencontre entre la CLI de Gravelines et la CLI de Saclay, en présence de représentants de l'ANCCLI.

UNE PRESENCE DANS LES MANIFESTATIONS NATIONALES

Au niveau national, l'ANCCLI est régulièrement invitée à participer, animer ou à intervenir lors de séminaire, colloque, conférence... Ce sont des occasions de porter et de faire connaître le point de vue des CLI et de l'ANCCLI sur les grands enjeux des questions nucléaires.

12 février : IDDRI : A l'invitation de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), l'ANCCLI a participé à une rencontre avec une délégation japonaise intéressée par le fonctionnement des CLI françaises.

20 mars - SFEN : dans le cadre de la Convention Nationale annuelle de la SFEN (Société Française d'Énergie Nucléaire), l'ANCCLI a participé à la table ronde consacrée aux «attentes des citoyens concernant la durée de vie des centrales nucléaires».

21 mars - Séminaire ASN : Avancées de la réglementation technique générale des INB.

09 avril : ASN/AEN : l'ANCCLI a participé à un atelier d'échange, avec des parties prenantes, sur le thème de la communication des autorités de sûreté nucléaire. Cet échange regroupait des communicants des autorités de sûreté nucléaire de plus de 15 pays.

18 septembre : dans le cadre d'un échange entre l'ASN et des délégations des autorités de sûreté Vietnamiennes et Emiraties, l'ANCCLI a eu l'occasion de présenter le rôle des CLI et de l'ANCCLI dans le paysage nucléaire français.

24 octobre - ASN : réunion de travail sur l'évaluation du risque nucléaire.

17 novembre – IRSN : à l'invitation de l'IRSN, l'ANCCLI a participé à la réunion d'échange organisée dans la Vallée du Rhône à l'occasion de la publication, par l'IRSN, du Constat Radiologique de ce territoire.



ANCCLI

Mail : ancli@me.com ou yvesheureux@me.com

LES TRAVAUX DES INSTANCES DE L'ANCCLI

L'ANCCLI dispose :

- D'un Comité Scientifique
- De Groupes Permanents (GPMDR, GPPA, GP Sûreté, GP Démantèlement)
- D'un Club des chargés de mission des CLI.

Grâce à tous ses membres bénévoles, l'ANCCLI est force de propositions et apporte le point de vue de la société civile sur de très nombreux sujets discutés au niveau national et/ou européen sur les grands enjeux liés aux activités nucléaires.

L'ANCCLI est une partie prenante sans parti pris.



Conseil d'Administration du 04 novembre 2014



Assemblée Générale du 28 novembre 2014

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

LE COMITE SCIENTIFIQUE DE L'ANCCLI

Le comité Scientifique est composé d'experts de différents horizons indépendants et bénévoles. Il instruit régulièrement les demandes émanant des Commissions Locales d'Information mais s'auto-saisi aussi de sujets particuliers.

Le Comité Scientifique s'est réuni 3 fois en 2014 et a étoffé sa composition avec l'arrivée de 4 nouveaux membres spécialistes en épidémiologie et santé.

Rappel des missions du Comité Scientifique

- Conseiller et assister les Commissions Locales d'Information et l'ANCCLI dans leurs expertises et favoriser toutes leurs démarches scientifiques.
- Promouvoir conférences et débats et plus largement aider au développement des réflexions et des échanges au sein des CLI.
- Etre une instance de conseil pour les publications des CLI et de l'ANCCLI.
- Représenter l'ANCCLI, les CLI au sein de différentes instances, à la demande de celles-ci.
- Etre, au nom de l'ANCCLI, l'interlocuteur des comités d'expertise placés auprès des différents organismes français ou étrangers.

BILAN D'ACTIVITES DU COMITE SCIENTIFIQUE

1- Actions réalisées à la demande des CLI

Les expertises

En réponse à la sollicitation de la CLI de Bugey, le Comité Scientifique a émis le 27 février 2014, un avis relatif au Dossier de déclaration de modification au titre de l'Article 26 du Décret n°2007-1557 du 2 novembre 2007, relatif aux prélèvements d'eau et aux rejets dans l'environnement du CNPE de Bugey, et aux projets de prescription de l'ASN soumis à la CLI pour observations (38 pages).

Ce travail a permis de soulever un certain nombre de questions concernant différents aspects de la demande et des projets de prescription.

Il fait suite à l'expertise réalisée sur le même thème, en 2013, à la demande de la CLIs de Fessenheim.

A cet égard, un courrier conjoint des Présidents de l'ANCCLI et du Comité Scientifique, a été adressé aux exploitants

Les demandes ponctuelles

Le Comité Scientifique a répondu à la demande de la CLI de Belleville relative aux rejets de monoéthylène-glycol par le CNPE de Belleville (août 2014).

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

2- Actions réalisées à la demande de l'ANCCLI

Le Comité scientifique a rédigé un guide à l'intention des CLI compilant les bonnes questions à poser dans le cadre des visites décennales des INB.

En cours :

- Elaboration d'un guide d'analyse des demandes de modifications relatives aux prélèvements d'eau et aux rejets dans l'environnement déposées par les INB,
- Elaboration d'un guide concernant l'instruction d'un dossier PPI et la participation des CLI aux exercices de crise.

Ces actions répondent à des besoins exprimés par les CLI.

3- Actions en auto-saisine

Parution de l'ouvrage « La qualité radiologique de l'environnement – Stratégies et méthodes de surveillance », juin 2014 (EDP Sciences, 80 pages).

Le Comité scientifique a proposé aux CLI intéressées de leur présenter l'ouvrage et de répondre aux questions qu'elles se posent concernant la surveillance de l'environnement. Une version non technique de l'ouvrage sera remise à cette occasion.

En cours :

- La gestion de la ressource en eau : réflexion sur l'ensemble des autorisations de prélèvements d'eau et de rejets des centrales nucléaires françaises.

4- Participation aux Groupes Permanents de l'ANCCLI

5- Participation

- **aux divers groupes de travail** mis en place par l'ANCCLI et/ou diverses autres structures (IRSN, ASN, CIPR...),
- **aux journées et séminaires** organisés par l'ANCCLI et l'IRSN, ainsi que par l'ASN, l'IRSN, EDF, la SFRP ou par les partenaires (IRSTEA,...),
- **à diverses rencontres** portant sur les exercices de crise, organisées localement par les CLI et par les services de l'Etat.

6- Réunions du Comité scientifique les 29 janvier, 14 mai et 8 octobre 2014.

Les travaux du Comité Scientifique peuvent être consultés sur le site de l'ANCCLI

<http://www.anccli.org/comite-scientifique>

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Le Groupe Permanent « Matières et Déchets Radioactifs » GPMDR

Ce Groupe Permanent s'est réuni 2 fois en 2014 et a focalisé son action autour de la thématique des déchets MA-HAVL (Moyenne Activité – Haute Activité Vie Longue) en poursuivant le dialogue technique engagé, depuis 2012, avec le CLIS de Bure et l'IRSN.

L'ANCCLI est particulièrement concernée par les solutions qui devront être apportées aux différents problèmes posés par la gestion des matières et déchets radioactifs. Elle entend créer les conditions d'un débat démocratique en assurant un suivi de l'information, en éclairant le débat et en favorisant la participation des générations futures dans le dispositif de gouvernance de cette gestion sur le long terme.

En 2013, par le biais de son GPMDR, l'ANCCLI avait, dans le cadre du débat public Cigéo, écrit un cahier d'acteur et rédigé un Livre Blanc « Déchets radioactifs : éléments de débat sur le projet Cigéo » souhaitant ainsi contribuer à une gestion sûre et éthique des déchets, en éclairant et en favorisant la réflexion des CLI et la diversité des acteurs qui les composent.

En 2014, pour continuer à répondre aux questions posées par le dialogue technique « déchets MA-HAVL », l'ANCCLI, le CLIS de Bure et l'IRSN ont organisé, à l'attention des membres des CLI, un nouveau séminaire d'information, consacré, cette fois, à la réversibilité et aux ressources énergétiques potentielles (29 et 30 avril 2014).

Le processus de décision concernant la décision des HAVL et le projet Cigéo se déroule actuellement et devait aboutir à la mise en place d'une autorisation de création à l'issue de différents processus de consultation. La question est maintenant posée par le GPMDR de savoir comment seront mis en place les modalités d'information et de participation du public pendant la phase d'exploitation qui est d'ores et déjà prévue pour une période qui dépassera le siècle et donc s'inscrira dans un cadre intergénérationnel.



Séminaire des 29 et 30 avril 2014

ANCCLI

Mail : ancli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Le Groupe Permanent «Post Accident - Territoires» GPPA

Ce Groupe Permanent a été créé en 2008 avec, pour objectifs, de partager les expériences et questionnements des CLI et faire émerger les recommandations de la société civile sur les questions d'urgence nucléaire et de post-accident.

L'activité de ce groupe est liée à un autre groupe de travail, mis en place par l'ANCCLI et l'IRSN et consacré à l'outil OPAL dont l'objectif est de favoriser, voire d'initier, l'engagement des acteurs locaux autour des installations nucléaires dans un processus d'acquisition de connaissances visant à appréhender les conséquences post-accidentelles sur leur territoire. Ces acteurs locaux peuvent être des élus, des associations, des chambres consulaires, mais aussi des collectivités territoriales,...

L'activité de ces deux groupes a donné lieu, en 2014, à 5 réunions et à l'organisation d'un séminaire ANCCLI/IRSN sur le post-accident (15 et 16 octobre 2014).

A la demande du GPPA de l'ANCCLI, le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN) est venu présenter le Plan national de réponse en situation d'urgence nucléaire ou radiologique majeur.

Le plan vise à renforcer la capacité de réponse :

- en donnant aux pouvoirs publics, la capacité d'intervenir efficacement au-delà du périmètre des PPI, si les effets d'un accident le nécessitaient ;
- en intégrant la création, à la décharge des opérateurs, de forces d'action rapide (FAR) visant à répondre plus efficacement à un accident, si possible avant qu'il ait des conséquences sur la population et l'environnement ;
- en actualisant la doctrine sanitaire, pour limiter les conséquences à court, moyen ou long terme des accidents ;
- en prenant en compte la nécessaire continuité des activités économiques et sociales ;
- en intégrant la définition d'une politique de gestion post-accidentelle et la nécessité de préparer sa mise en oeuvre dès la phase d'urgence.



Le plan national sera décliné au niveau des zones de défense et de sécurité et au niveau des départements, afin de garantir une réponse plus réactive en différents points du territoire, sans se limiter à la seule proximité immédiate des installations.

L'ANCCLI a souligné l'intérêt du plan mais a regretté que la société civile n'ait pas été sollicitée pour participer à sa rédaction. L'ANCCLI a demandé à pouvoir disposer du REX de l'exercice de crise de Saint-Laurent-des-Eaux des 11 et 12 juin 2013 au cours duquel la mise en œuvre de ce plan national a été testée.

Le GPPA a également examiné l'initiative du Conseil Général du Loiret, qui, depuis 2004, a lancé une démarche de réduction des vulnérabilités départementales :

- Etablissement d'un diagnostic général.
- Réalisation d'un plan d'urgence en cas d'événement grave et d'un plan d'urgence et de continuité par aléas.
- Des plans d'actions par site appartenant ou dépendant du Conseil général en fonction de l'aléa considéré.
- Parallèlement, des actions de communication, de sensibilisation et de formation à destination des agents ont été conduites et vont se poursuivre dans le futur.

La recherche d'une résilience et l'objectif de protection des populations doivent conduire logiquement les collectivités à développer une démarche de prévention tous risques et définir une réponse adaptée à chaque type de risque.

Tous les membres du GPPA ont souligné l'importance et la qualité du travail du Conseil Général du Loiret et souhaitent inciter les autres Conseils Généraux et les CLI à s'en saisir.

La sensibilité grandissante des membres des CLI et notamment des élus aux questions post-accidentelles vont conduire l'ANCCLI, en 2015, à rédiger un Livre Blanc sur ces questions en essayant, au travers de l'expérimentation des CLI et de leur questionnements, de faire remonter, au niveau national, des recommandations constructives et pragmatiques.

SEMINAIRE POST-ACCIDENT (15 et 16 octobre 2014)

Dans le cadre de leur partenariat, l'ANCCLI et l'IRSN ont organisé, les 15 et 16 octobre 2014, un séminaire permettant aux membres des CLI d'échanger sur les problématiques post-accidentelles.

Ce séminaire a permis de partager l'expérience d'initiatives locales et nationales de préparation et de sensibilisation des acteurs locaux à la gestion post-accidentelle, ainsi que d'échanger avec des représentants japonais impliqués dans la réhabilitation des conditions de vie dans les territoires affectés par l'accident de Fukushima.



ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

OPAL

L'année 2014 a permis d'approfondir le travail des CLI pilote sur l'outil OPAL (Marcoule-Gard, Saclay, Golfech et Gravelines) mais aussi et surtout de faire une synthèse de l'expérimentation engagée depuis 2012.

Le 26 juin 2014, une présentation de l'outil a été organisée par la CLIn de Paluel-Penly, à l'attention d'élus du territoire (zone PPI et hors zone PPI).



Présentation de l'outil OPAL, à la CLIn de Paluel-Penly (26 juin 2014)

Plusieurs conditions semblent favorables pour mobiliser les acteurs locaux :

Disponibilité des ressources humaines

- Aller à la rencontre de nombreux acteurs locaux.
- Animation de la démarche et possibilité de faire appel à un stagiaire (exemples de Marcoule et Saclay).
- Travail facilité par l'implication de structures locales disposant d'un SIG (exemples de Marcoule et Gravelines)

Importance d'une démarche progressive

- Identification de personnes fédératrices.
- Identification d'un « projet de territoire ».
- Mise en oeuvre d'un groupe de travail.

Information sur le périmètre d'utilisation de l'outil OPAL

- Uniquement sur post-accident.
- Outil de sensibilisation qui présente des « études de cas ».

Maîtrise des accès aux données

- Contrat de licence d'utilisation de l'outil OPAL.
- Accès à OPAL pour les personnes « mandatées » par la CLI.

En conclusion, il a été acté que l'outil OPAL

- est utile aux CLI pour mobiliser les acteurs locaux et notamment les élus autour des enjeux du post-accident et pour rendre concrets les effets d'une contamination,
- son développement a atteint une certaine maturité et il a donné satisfaction aux utilisateurs.

Le déploiement de l'outil OPAL auprès d'autres CLI intéressées, va se poursuivre en 2015. D'ores et déjà, 3 CLI sont intéressées : CLI de Cadarache, CLIn du Blayais, CLIn de Paluel-Penly.

ANCCLI

Mail : ancli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Le Groupe Permanent « Sûreté »

Ce Groupe Permanent était en sommeil depuis quelques années et a été réactivé en 2014. Deux réunions se sont tenues au cours de cette année.

Ce GP a pour vocation d'aborder plusieurs sujets : sûreté, durée de vie, vieillissement, suite des prescriptions ECS... Le cœur de cible concerne les réacteurs mais d'autres installations pourront être abordées en fonction des demandes.

Deux sujets d'actualité ont fait l'objet d'interrogations de questionnements : les disjoncteurs 6,6kv et la corrosion des gaines de combustible (zircaloy-4).

Dans un premier temps, le GP a réalisé deux notes d'information générale à l'attention des membres des CLI, afin de leur donner les éléments de base de compréhension de ces deux problèmes techniques, des enjeux, et des positions actuelles de l'ASN et de l'IRSN.

Dans un deuxième temps, le GP a décidé de lister l'ensemble des sujets de sûreté qui lui paraissent importants de suivre et ceux qui, dès aujourd'hui, nécessitent des compléments d'information.

L'ANCCLI a ainsi écrit aux différents acteurs (ASN, IRSN, EDF) pour les informer des préoccupations du GP «sûreté» sur les questions de vieillissement – prolongation de durée de vie et il a demandé que des informations complémentaires (situation ? décisions prises ? état des connaissances, études en cours ...) soient données sur 4 points principaux :

- corrosion des gaines de combustibles (faire le point sur ce sujet : situation ? décisions prises par EDF ? Position de l'ASN ?),
- disjoncteurs 6,6 kv : problème lié à un changement de fournisseur (situation à ce jour et décisions prises),
- soudures des pénétrations de fond de cuve (problème sur Gravelines 1). Ce problème a t'il été vérifié sur tous les réacteurs ?
- câbles/Tuyaux/canalisation (certains ne sont pas changeables ou ne sont pas expertisables in situ). Quel programme de vérification ? Comment ? Du R&D a t'il été engagé ?

A la fin de l'année 2014, l'ANCCLI et son GP « Sûreté » avaient reçu une réponse de l'ASN et de l'IRSN, mais pas encore de l'exploitant.

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Le Groupe Permanent « Démantèlement »

Suite au séminaire du 16 juin 2014, organisé par l'ANCCLI et l'IRSN, sur les questions de démantèlement, un vif engouement s'est fait ressentir par les membres des CLI et a conduit le Conseil d'Administration de l'ANCCLI, à mettre en place un nouveau Groupe Permanent consacré aux questions liées au démantèlement.



Séminaire démantèlement du 16 juin 2014

La première réunion de ce nouveau GP se fera en 2015. Il est d'ores et déjà composé de près de 30 membres issus de 15 CLI différentes.

L'un des enjeux majeurs identifiés par le groupe, s'inscrit dans un cadre intergénérationnel (comme pour la thématique des déchets à haute activité). En effet, la mise à l'arrêt et le démantèlement d'une installation nucléaire peut prendre plusieurs dizaines d'années. C'est pourquoi ce sujet sera traité sous cet angle.

Les procédures de Mise à l'Arrêt Définitif (MAD) et de DEMantèlement (DEM), sont très lourdes car elles impacteront, de façon significative, le territoire concerné, et c'est pour cette raison que les CLI et l'ANCCLI souhaitent travailler en amont, avec les acteurs locaux, sur ces thématiques.

Différents angles de travail ont été identifiés :

- L'information du public.
- L'impact sur la sûreté sous toutes ses formes (démolition, évacuation, traitement, impact sur l'environnement, sécurité du personnel ...).
- Les impacts divers sur le territoire : l'emploi, le devenir du site, la reconversion du personnel, etc...

Une approche plurielle sera favorisée grâce à la diversité des points de vue qui pourront s'exprimer au sein du GP. Ceci permettra de soulever des questions cruciales, (notamment le choix des « DEM immédiat et/ou différés...), mais aussi d'apporter le point de vue de la société civile lors des processus de décision à venir.

ANCCLI

Mail : ancli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Le CLUB des chargés de mission de l'ANCCLI

Le CLUB des chargés de mission de l'ANCCLI a été créé il y a plus de trois ans maintenant, avec, pour objectif, de permettre aux chargés de mission des CLI de discuter, d'échanger directement entre eux, de partager leurs expériences et de faire remonter leurs besoins, leurs préoccupations, aux instances de l'ANCCLI, à ses partenaires (ASN, IRSN ...) mais aussi aux exploitants.

Au fil des années, ce club a pris de l'ampleur et voit une présence croissante des chargés de mission des CLI qui trouvent, à cette occasion, un temps d'échange au cœur de leurs préoccupations quotidiennes pour faire fonctionner leur CLI.

Les initiatives des uns donnent des idées aux autres. Mais c'est aussi une mutualisation des réflexions (exemple avec l'action pilote menée à Nogent-sur-Seine - voir page 10 du rapport d'activités) qui permettra de faire des propositions concrètes déclinables dans toutes les CLI.

On observe de fortes disparités dans le fonctionnement des CLI, tant sur le nombre de réunions que sur les actions menées (études, expertises, analyses ...). Par contre, les CLI qui présentent les plus fortes activités sont celles qui disposent d'un chargé de mission à temps plein ou à mi-temps.

On observe également que les CLI associatives ont une gestion facilitée.

De même, il existe une forte disparité des budgets qui varient d'une CLI à une autre de 2000 € à plus de 200 000€. En tout état de cause, plus le budget de la CLI est élevé plus elle est active et mène des actions en lien avec ses missions premières.

Ce Club s'est réuni deux fois en 2014.

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

LES PARTENARIATS L'ANCCLI

En tant que réseau d'échange sur la transparence et la sûreté nucléaire, l'ANCCLI entretient des partenariats étroits avec les institutions nationales (Ministères, HCTISN, ASN, IRSN...) et renforce ses relations avec les exploitants.



ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yveslheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Participation de l'ANCCLI aux groupes de travail

et initiatives de ASN



L'ANCCLI participe activement à différents groupes de travail et programmes mis en place par l'ASN (PNGMDR, CODIRPA, conférence annuelle des CLI, FSOH, GP déchets, réunion annuelle avec les commissaires de l'ASN, réseau RNM...

Cette présence de l'ANCCLI permet d'influer dans ces diverses instances de travail et d'y apporter le point de vue de la société civile.

L'ASN est également invitée à participer à différentes réunions de l'ANCCLI. Ainsi, un représentant de l'ASN est présent aux réunions des chargés de mission des CLI et l'ASN est représentée lors de l'Assemblée Générale de l'ANCCLI.



Ces divers échanges ont permis, au fil du temps, de nouer des relations de confiance et de partenariat entre l'ANCCLI et l'ASN.

L'ASN et l'ANCCLI ont d'ailleurs, décidé, en 2014, de rapprocher leurs actions de communication et, notamment, d'examiner comment mutualiser les actions menées par les CLI, l'ANCCLI et l'ASN vers le grand public, et ce, pour une meilleure sensibilisation et information des citoyens.

CODIRPA

Deux groupes de travail ont été initiés pour continuer la démarche du CODIRPA. L'ANCCLI est membre de ces groupes et co-pilote le GT « implication des acteurs du territoire dans la préparation de la gestion post-accidentelle ».

A) Le groupe de travail « implication des acteurs du territoire dans la préparation de la gestion post-accidentelle ».

Ce GT est co-piloté par Jean-Pierre Charre (ANCCLI) et Jacques Lochard (CEPN).

L'objectif du GT : accompagner la déclinaison au niveau territorial des éléments de doctrine pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire.

B) Le groupe de travail « doctrine post-accidentelle et rejet de longue durée ».

L'objectif du GT : mettre à l'épreuve et adapter, autant que possible, les premiers éléments de doctrine du CODIRPA, concernant les actions de protection des populations et de gestion des territoires contaminés, en lien avec le dépôt de substances radioactives dans l'environnement qui se forment progressivement lors d'un accident nucléaire entraînant un rejet de longue durée.

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

L'ANCCLI s'intéresse aussi de près aux coûts d'un accident nucléaire et aux processus de dédommagement et de responsabilités financières, elle a d'ailleurs participé à la **réunion de travail initiée par l'ASN, le 24 novembre 2014, sur l'évaluation du risque nucléaire**

Enfin, l'ANCCLI et l'ASN co-organisent, depuis 2005, la Conférence Nationale des CLI. La 26^{ème} édition s'est tenue à Paris, le 10 décembre 2014. La matinée a été consacrée à un large temps d'échange et de discussions, avec les participants, autour des points d'actualité présentés par l'ANCCLI et l'ASN et par une présentation du volet nucléaire du projet de Loi sur la Transition Energétique pour une croissance verte.



Les deux tables rondes de l'après-midi ont été consacrées, d'une part à **la poursuite du fonctionnement des réacteurs nucléaires après leur 4ème réexamen de sûreté** et d'autre part aux **actions de protection des populations en cas d'accident nucléaire : vers une harmonisation européenne?** Des représentants de CLI et de l'ANCCLI sont intervenus lors de ces tables rondes.

RENCONTRE ENTRE L'ANCCLI ET LE DSND (Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense).

L'article 20 du Décret n° 2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base prévoit que la fédération des commissions locales d'information accepte comme membre toute commission locale d'information (CLI) auprès d'installations nucléaires de base et tout comité local d'information (CI) auprès des installations nucléaires intéressant la défense.

Soucieuse de se rapprocher des CI et afin d'examiner dans quelle mesure ils pourraient participer aux activités de l'ANCCLI, le Président de l'ANCCLI a rencontré le DSND en charge du suivi et du bon fonctionnement de ces Commissions d'Information (CI).

Un accord de principe a été acté, afin que ces CI puissent, notamment, participer à la prochaine Conférence nationale des CLI (2015) et que, plus globalement, elles soient associées aux travaux, séminaires, groupes de travail ... mis en place par l'ANCCLI, pour les CLI et les CI.

Renforcement du partenariat ANCCLI – IRSN

Depuis 2003, l'ANCCLI et l'IRSN ont engagé une coopération qui contribue à ce que les membres des CLI, qui le souhaitent, acquièrent une meilleure connaissance et plus généralement une meilleure compréhension des enjeux des activités nucléaires et du rôle des différents acteurs du système de maîtrise des risques.



Après 10 ans de coopération exemplaire, Jean-Claude DELALONDE, Président de l'ANCCLI et Jacques REPUSSARD, Directeur Général de l'IRSN, ont signé le 19 juin 2013, un nouvel engagement afin de poursuivre cette coopération et l'approfondir progressivement au niveau national, local et européen.

Depuis dix ans de nombreuses actions communes ont été menées, d'abord dans le domaine de l'environnement et de la santé, puis dans celui de la sûreté nucléaire, des déchets, des facteurs sociaux organisationnels et humains (FSOH)...

En 2014, deux nouvelles thématiques d'échanges ont été engagées, l'une sur le démantèlement (séminaire du 16 juin) et l'autre sur le réexamen de sûreté et de la prolongation de durée de vie des réacteurs (mise en place d'un groupe de travail).

POURSUITE DU PROCESSUS DE DIALOGUE SUR LES DECHETS MA-HAVL.

Toutes les parties prenantes s'accordent aujourd'hui à dire que, quelle que soit l'orientation future de la politique énergétique nationale, les déchets radioactifs existent, qu'il faut s'en préoccuper et assurer leur gestion.

Il s'agit d'un sujet d'importance nationale sur lequel le débat ne doit pas se limiter aux territoires situés à proximité des centres et projets de centres de stockage de déchets.

C'est dans ce cadre et à la suite de l'initiative « dialogue MA-HAVL » lancée en 2012, que l'ANCCLI, le CLIS de Bure et l'IRSN ont organisé, **les 29 et 30 avril 2014, deux journées d'information autour de la question de la « réversibilité » et des « ressources énergétiques potentielles »**. Deux sujets qui avaient émergés des précédents séminaires et qui avaient également été soulignés par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) et la Conférence Citoyenne lors de leurs conclusions sur le débat public Cigéo.

ANCCLI

Mail : ancli@me.com ou yvesheureux@me.com

UN RYTHME SOUTENU DE SEMINAIRES

En 2014, ce sont trois séminaires qui ont été organisés par l'ANCCLI et l'IRSN, à l'attention des membres des CLI.

Ces temps d'échanges et d'information sont pour les CLI l'occasion d'apprendre, d'écouter, de faire monter leur niveau de compétence, pour être plus à même de questionner, d'alerter et d'être force de proposition à l'échelle de leur territoire.

- **29 et 20 avril** : séminaire sur les déchets : « **réversibilité et ressources énergétiques potentielles** ».
- **16 juin** : séminaire d'information sur « **le démantèlement** ».
- **15 et 16 octobre** : séminaire d'information sur « **le post-accident** ».

LE POST-ACCIDENT

Cette thématique fait aussi l'objet d'un travail partenarial important entre l'ANCCLI et l'IRSN. Voir pages 21 à 23 de ce rapport d'activités.

17 NOVEMBRE : REUNION D'INFORMATION DANS LA VALLÉE DU RHÔNE

L'IRSN publie périodiquement des bilans sur l'état radiologique de l'environnement français. Il contribue ainsi à l'information du public à travers la cogestion du réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement (RNM).

Dans ce contexte, l'IRSN a choisi d'organiser une réunion d'information, le lundi 17 novembre 2014, dans la vallée du Rhône, région particulièrement concernée par la mise en oeuvre de la surveillance radiologique de l'environnement (installations particulièrement surveillées : Creys-Malville, Bugey, St-Alban, Cruas, Tricastin et Marcoule, mais également celles situées sur les affluents du Rhône comme le CEA et l'ILL à Grenoble, FBFC à Romans, implantées non loin de l'Isère).



Cette rencontre, au cours de laquelle le Président de l'ANCCLI a pris la parole, a été un moment important de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes (élus, représentants de l'Etat, ASN, membres des CLI, gendarmerie, rectorat, académie, directeurs d'établissements scolaires...). Il a été l'occasion de présenter le dispositif de surveillance dans la vallée du Rhône, qui a fait l'objet d'un renouvellement important depuis 2011 ainsi que la nouvelle exposition pédagogique sur les risques liés à la radioactivité, élaborée en partenariat avec l'ASN. Les CLI de ce territoire étaient toutes conviées à participer.

ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

Partenariat ANCCLI – HCTISN

Depuis la création du HCTISN, l'ANCCLI a développé un partenariat étroit avec cette institution qui se traduit, outre sa participation dans ses différents groupes de travail (GT CIGEO, GT Audit,), par un travail fructueux de collaboration dans le cadre de la démarche Aarhus Convention and Nuclear (ACN) initiée par l'ANCCLI depuis 2009.

Dans le cadre du processus ACN, en 2010, l'ANCCLI et le HCTISN avaient initié en partenariat avec l'ASN, l'IRSN et Greenpeace, une table ronde française autour de la mise en œuvre concrète dans le domaine nucléaire des droits garantis par la Convention d'Aarhus (accès à l'information, participation au processus de décision, accès à la justice).

Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport et de recommandations rendus publics en 2013 qui apportent des idées intéressantes pour faire évoluer les processus de consultation français.

En 2014, le principe que les travaux de la table ronde ACN France continuent, a été validé, mais celui-ci reste conditionné par l'accord du nouveau HCTISN dont le renouvellement est attendu.

Deux principaux thèmes de travail ont déjà été identifiés :

- **Premier thème de travail** : poursuite de la mise en œuvre pratique de la Convention d'Aarhus dans le contexte des activités nucléaires en France (sûreté, suivi environnemental et sanitaire).

Trois groupes de travail pressentis :

- Le premier groupe de travail (co-présidence envisagée : HCTISN, ANCCLI, IRSN) examinera les conditions de **mise en œuvre des recommandations émises lors de la table ronde ANC France** (les processus de consultation du public, les processus d'accès à l'information, l'examen des moyens d'une capacité d'expertise durable).
 - Le second groupe de travail (co-présidence envisagée : ASN, Greenpeace) se penchera sur la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus **dans le contexte du renouvellement des autorisations au delà de la période initiale d'exploitation**.
 - Le troisième groupe de travail (co-présidence envisagée : ANCCLI, IRSN) se penchera sur la mise en œuvre pratique de la convention d'Aarhus **dans le cadre de la gouvernance de la phase d'exploitation des stockages géologiques** de déchets radioactifs de haute activité (quelle consultation du public, REX des premiers essais, surveillance et interprétations des résultats, mise en œuvre de la réversibilité pratique...).
- **Second thème de travail** : préparation aux situations de crise et à leur management - (co-présidence envisagée : HCTISN, ANCCLI).

En 2014, le Président de l'ANCCLI a continuellement rappelé que, depuis le 28 février 2014, le paysage nucléaire français est en attente de la désignation du Président et des nouveaux membres du HCTISN.

Partenariat ANCCLI – MINISTERES

Au cours de l'année 2014, l'ANCCLI a multiplié les demandes de rendez-vous avec le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, mais sans succès.

Pourtant ces échanges permettent à l'ANCCLI, de faire remonter au Ministère, les préoccupations et attentes des CLI/ANCCLI, tant sur leur financement que sur leur capacité à mener à bien leurs missions, prévues par la Loi. Ils permettent aussi de faire connaître les positions, recommandations et propositions de l'ANCCLI sur de grands enjeux liés aux activités nucléaires (transition énergétique, débat Cigéo, durée de vie des installations...).

DRONES

Lors de l'affaire des drones, les membres du Conseil d'Administration de l'ANCCLI, avaient unanimement déploré le flou entourant ce dossier et le manque crucial d'information de la part des services concernés de l'Etat sur ces événements très anxiogènes. A cette occasion, les Présidents des Commissions Locales d'Information ont exprimés leur désarroi face aux nombreuses interrogations et inquiétudes légitimes émanant des populations riveraines des installations nucléaires et ils ont souhaité, très clairement, être en capacité d'y apporter des réponses.

Le Président de l'ANCCLI a donc interpellé le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Défense mais aussi le Président de l'OPECST rappelant, qu'au delà des questions de base que tout le monde se pose, à savoir : Quel est l'objectif recherché et par qui ?..., Cet événement, renforce, aujourd'hui, plus que jamais, la nécessité de considérer les agressions extérieures comme un risque potentiel important devant être pris en compte dans les composantes de la sûreté nucléaire.

Dans les jours qui ont suivis cette interpellation, le Président de l'ANCCLI a été invité à participer à la réunion d'échange (24 novembre 2014) organisée par l'OPECST, sur "la sûreté des installations nucléaires et les drones".

LES RENCONTRES

Au niveau national, l'ANCCLI est régulièrement invitée à participer, animer ou à intervenir lors de séminaire, colloque, conférence. Ces présences sont l'occasion de porter et de faire connaître le point de vue des CLI et de l'ANCCLI sur les grands enjeux des questions nucléaires.

12 février : IDDRI : Sur l'invitation de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, l'ANCCLI a participé à une rencontre avec une délégation japonaise intéressée par le fonctionnement des CLI françaises.

20 mars - SFEN : dans le cadre de la Convention Nationale annuelle de la SFEN (Société Française d'Énergie Nucléaire), l'ANCCLI a participé à la table ronde consacrée aux «attentes des citoyens concernant la durée de vie des centrales nucléaires».

21 mars - Séminaire ASN : Avancées de la réglementation technique générale des INB.

09 avril : ASN/AEN : l'ANCCLI a participé à un atelier d'échange avec des parties prenantes sur le thème de la communication des autorités de sûreté nucléaire. Cet échange regroupait des communicants des autorités de sûreté nucléaire de plus de 15 pays.

18 septembre : dans le cadre d'un échange entre l'ASN et des délégations des autorités de sûreté Vietnamiennne et Emiratie, l'ANCCLI a eu l'occasion de présenter le rôle des CLI et de l'ANCCLI dans le paysage nucléaire français.

24 octobre - ASN : réunion de travail sur l'évaluation du risque nucléaire.

17 novembre – IRSN : à l'invitation de l'IRSN, l'ANCCLI a participé à la réunion d'échange organisée dans la Vallée du Rhône à l'occasion de la publication, par l'IRSN, du Constat Radiologique de ce territoire.



ANCCLI

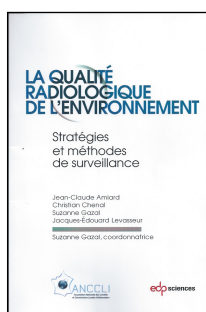
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

PUBLICATIONS ET COMMUNICATION

PUBLICATIONS

- Propositions d'amendements transmis aux parlementaires dans le cadre du projet de Loi sur la "Transition Energétique pour une croissance verte ».
- Publication par l'ANCCLI et son Comité Scientifique d'un ouvrage sur « La qualité radiologique de l'environnement – stratégies et méthodes de surveillance ».
- ...



COMMUNICATION

- **3 Newsletter**
- Juin 2014 - **Sondage IFOP** auprès de 1200 personnes « l'information des Français vis-à-vis du nucléaire ».
- **Trois campagnes de presse :**
 - Juillet 2014 - Perception du nucléaire par les français (communiqué s'appuyant sur les résultats du sondage IFOP).
 - Octobre 2014 – Propositions d'amendements sur le projet de loi sur la Transition Energétique.
 - Novembre 2014 : proposition de l'ANCCLI pour un élargissement des périmètres PPI à 80km.
- **2^{ème} épisode des Chroniques de Julie et Martin.**
- **Nouveau site Internet : www.anccli.org**



ANCCLI

Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com

LA PARTICIPATION AUX INITIATIVES EUROPEENNES

Les liens de l'ANCCLI avec l'Europe sont aujourd'hui indéniables et même si la priorité de l'ANCCLI est, avant tout, de répondre aux préoccupations locales et nationales, son expérience, son modèle unique de concertation, de transparence font qu'elle est très régulièrement sollicitée pour apporter, lors de manifestations européennes, le point de vue de la société civile sur les grands enjeux des activités nucléaires, un domaine où l'expertise citoyenne est encore vue, dans de nombreux pays, comme impensable.



Quelques exemples de participation en 2014 :

- **Participation aux travaux d'ENEF (Forum Européen sur l'Energie Nucléaire)** et notamment présence au sein du GT « transparence ».
- **Participation aux travaux d'EAGLE** : programme européen sur l'éducation et la formation des citoyens sur les rayonnements ionisants.
- **Participation aux travaux d'E-Track** : programme européen sur la transparence et la connaissance de la mise en œuvre des politiques énergétiques – Collecter et partager les informations et les bonnes pratiques. 1^{ère} étude de cas sur la gestion des déchets.
- **Suivi du Programme Européen SITEX** - Réunion de travail sur les interactions entre la société civile et l'expertise indépendante dans le champ de la gestion des déchets radioactifs.
- **Suivi du programme NERIS** : programme européen sur les questions de post-accident.
- **Participation aux travaux de "Nuclear Transparency Watch"** et notamment de son groupe de travail EP&R consacré à la préparation aux situations d'urgence.

PROCESSUS ACN

Après 5 années de mise en œuvre du processus ACN (2008-2013), toutes les parties prenantes impliquées dans ce processus ont souligné le nécessaire maintien et renforcement de l'information et de la participation de la société civile, dans les processus de décisions, aux niveaux national et européen, avec un objectif commun : *une vigilance renforcée et durable de la sûreté nucléaire.*

En 2014, dans le cadre de la poursuite d'ACN (ACN2), l'ANCCLI a eu l'occasion de s'entretenir avec la Commission Européenne qui a renouvelé son soutien à cette initiative.

ANCCLI

Mail : ancli@me.com ou yvesheureux@me.com

ANCCLI
Mail : anccli@me.com ou yvesheureux@me.com